

Table ronde ministérielle

7 octobre 2021, 11h30-13h00



Mettre les technologies d'avant-garde au service d'une prospérité partagée



Description

Au cours de cette table ronde ministérielle, les participants s'emploieront à déterminer comment les politiques peuvent contribuer à une transformation numérique qui influe sur l'économie et le processus de développement de manière à ne laisser personne de côté. Compte tenu de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), ils réfléchiront aux grandes orientations et aux déclarations politiques auxquelles la quinzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement devrait aboutir afin que les nouvelles technologies et les données soient au service de la reprise économique, de la réduction des inégalités et du développement durable.

Questions clés

- 1. Ne pas se laisser dépasser par le progrès technologique et lui imprimer une direction.** L'intelligence artificielle, les mégadonnées, l'Internet des objets, la robotique et la biotechnologie offrent bien des moyens de rendre le développement véritablement durable, mais soulèvent aussi de vives préoccupations sur des questions aussi diverses que l'emploi, le pouvoir de marché ou les droits des citoyens. Ils font aussi craindre l'apparition de nouvelles fractures technologiques et, pour certains pays, l'incapacité de tirer parti des nouvelles technologies pour la transformation structurelle. Il convient donc d'orienter le progrès technologique vers une prospérité partagée et un développement durable.
- 2. Constituer des partenariats.** Les pouvoirs publics ont un rôle déterminant à jouer, en concertation avec le secteur privé, les milieux académiques, la société civile et d'autres parties prenantes, en tant que coordinateurs des systèmes nationaux d'innovation et investisseurs de premier recours. Pour faire de la science, de la technologie et de l'innovation les instruments d'un développement durable, ils doivent adapter leurs politiques, par exemple en ce qui concerne les données, la concurrence, la fiscalité, les questions sociales et le commerce. Aux fins d'une prospérité partagée, il est en outre essentiel que les capacités et les

APERÇU GÉNÉRAL



compétences de la main-d'œuvre soient renforcées à bon escient, car de celles-ci dépendra le succès ou l'échec en cette époque d'évolution technologique rapide.

- 3. Renforcer la coopération internationale.** Il est urgent de s'unir en vue de lutter contre les inégalités dans le domaine numérique (y compris les inégalités de genre), de réduire les écarts technologiques entre les pays, de chercher des solutions aux problèmes éthiques posés par les nouvelles technologies afin de pouvoir les adopter en toute sécurité, et d'élaborer des cadres normatifs pour un développement équitable, transparent et responsable des technologies d'avant-garde. Les initiatives internationales devront être suffisamment souples pour satisfaire tous les pays, tout en répondant pleinement aux besoins des plus vulnérables, en particulier des pays les moins avancés.

Participants

On trouvera la liste actualisée des participants dans la version anglaise du présent document.

Contacts

M. Rémi Lang
Économiste
Division de la technologie et de la logistique
CNUCED
Tél : +41 22 917 44 31
Courriel : remi.lang@unctad.org